



Règlement de la Coupe des Franches-Montagnes du 10 et 11 décembre 2011

Lieu	Centre de Loisirs des Franches-Montagnes, Saignelégier
Date	Samedi 10 décembre 2011 (éventuellement dimanche 11 décembre 2011, selon le nombre d'inscriptions)
Plan-horaire et listes de départ	Seront envoyés 2 semaines avant la date du concours à chaque participant par le biais de son club. Toutes les listes et d'éventuelles modifications seront envoyées par e-mail à chaque club.
Participant	Doit être membre d'un club de patinage affilié à l'USP
Conditions de participation	Pour les catégories élite, juniors, seniors, cadets et espoirs selon les règlements USP pour la saison 2010-2011 (pas de programme court)
Catégories	Programme libre uniquement
Elites USP	selon règlement USP
Seniors USP	selon règlement USP
Juniors USP	selon règlement USP
Cadets USP	selon règlement USP U15 et U14 séparé
Espoirs USP	selon règlement USP
Minis USP	selon règlement USP
Juniors 3 1/2 minutes F 4 minutes G	Test 3 ^{ème} USP obtenu. Conditions techniques comme développement de la base « Argent » USP Sans limite d'âge Sans participation aux championnats ARP, USP etc
Espoirs 3 minutes F 3 ½ minutes G	Test 4 ^{ème} USP obtenu. Conditions techniques comme développement de la base « Interargent » USP Sans limite d'âge
Minimes 3 minutes	Test 5 ^{ème} USP obtenu. Conditions techniques comme développement de la base « Bronze » USP Sans limite d'âge
Poussin 2 ½ minutes	Test 6 ^{ème} USP obtenu. Conditions techniques comme développement de la base « Interbronze » USP Sans limite d'âge
Papillon 2 minutes	Conditions techniques comme développement de la base « sans test » USP Sans limite d'âge (Niveau 6 ^{ème} ARP)
Libellule 2 minutes	Sans aucune licence. 4 éléments de sauts autorisés : Max le saut rittberger est autorisé (au max. 2 combi ou seq. de 2 sauts). Max 2 pirouettes avec min. 5 tours. La pirouette combinée sur 1 pied est autorisée. Un ½ pas (droit, rond, serpentine ou spirale avec 2 pos. tenues 2 sec dont une à droite et une à gauche) Sans limite d'âge

Club de Patinage artistique des Franches-Montagnes

Case Postale
2350 Saignelégier
Membre USP et ARP



Coccinelle 2 minutes	Sans aucune licence. 4 éléments de sauts autorisés : Saut de trois, salchow et toe loop possible (max.2 combi ou seq. 2 sauts) Max. 2 pirouettes avec min. 3 tours et sorties parmi les suivantes : USp ; SSp ; CSp. Pas de pirouette combinée. Pas de changement de pied. Toutes les pirouettes sont jugées avec un Level 1A. Max un ½ pas (droit, rond, serpentine) ou spirale avec 2 pos. tenues 2 sec dont 1 à droite et une à gauche) Sans limite d'âge
Marsupilami 2 minutes	Sans aucune licence 7 éléments autorisés et obligatoires : 2x1 Saut de trois, pas de géant (G/D), 1 Cigogne arrière, pas de valse (G/D) et 2x1 pirouette (max.usp). Sans limite d'âge, maximum 2 étoiles
Répartition	<i>Le comité d'organisation se réserve le droit de répartir les participants des catégories avec un grand nombre d'inscriptions dans différentes sous-catégories. La répartition se fait selon l'âge des participants.</i>
Date limite du dernier test	30 octobre 2011
Ordre de départ	Le tirage au sort de l'ordre de départ est fait par le comité d'organisation.
Jugement	Composantes et durée du programme selon nouveau règlement ISU. Jugement fermé selon règlement ISU. Catégories USP règlement USP Catégories non-USP avec le règlement Breitensport
Musique	CD
Inscription	A retourner jusqu'au 15 novembre 2011 (cachet de la poste) à CLUB DE PATINAGE DES FRANCHES-MONTAGNES Case postale 2350 SAIGNELÉGIER
Frais d'inscription	Pour tous les participants Fr. 90. --, à verser jusqu'au 30 novembre 2011 à la Banque Raiffeisen des Franches-Montagnes Centre à 2350 Saignelégier Clearing 80059 no compte 51535.04 Iban : CH66 8005 9000 0051 5350 4
Prix	Tous les participants reçoivent un prix.
Annulation	En cas d'annulation les frais d'inscription ne sont pas remboursés

Club de Patinage artistique des Franches-Montagnes

Case Postale
2350 Saignelégier
Membre USP et ARP



- Licences** Les licences ou les pièces d'identités ainsi que les CD sont à déposer au bureau de calcul 1 heure avant l'heure de départ de la catégorie concernée.
- Assurance** Le comité d'organisation de la Coupe des Franches-Montagnes décline toute responsabilité en cas d'accident. Les participants, accompagnants, entraîneurs, juges et aides doivent être assurés personnellement contre les accidents.
- Adresse de contact pour renseignements** Laurence Jeannin, 2340 Le Noirmont
079 218 38 66 laurence.jeannin@cpfm.ch

La secrétaire
Myriam Gerber

Saignelégier, le 3. novembre 2011